

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION CODIR N°6

Le 14 avril 2025

Bourg Plongée

Présents : Carlos ANTUNES, Sylvie BOULLY, Gérald BOUSSARD, Rayen CHAPPAZ, Cynthia GUYENNOT, Élise DESPREZ-POCHON, Xavier HIDEUX

En visioconférence : Magali DREYER, Patricia FRANCO, Gilberto FRANCO

Excusés : Stéphane COLBEAUX, Guy CROCKFORD, Christian GARCIA

Absents : Maud QUILLON

Animatrice : Sylvie BOULLY

Secrétaire de séance : Rayen CHAPPAZ

Ordre du jour

6.1 Informations et suivi des actions : 2^{ème} rencontre des présidents, suivi du groupe de travail n°3 (règles budgétaires), 40^{ème} anniversaire du CODEP01, dossiers ANS

6.2 Stratégie : commande vestimentaire CODEP01.

6.3 Fonctionnement : gestion financière, actions réalisées, situation financière, compte de résultat, budget prévisionnel 2024-2025

6.4 Arbitrage

6.4.1 Nouveaux présidents de commissions.

6.4.2 Validation des projets d'activités CODEP01 et commissions, demandes de subventions AURA et ANS.

6.5 Questions diverses

Début de la réunion à 19h55

6.1 Informations et suivi des actions : 2^{ème} rencontre des présidents, suivi du groupe de travail n°3 (règles budgétaires), 40^{ème} anniversaire du CODEP01, dossiers ANS

2^{ème} rencontre des présidents

Nous avons réuni 18 présidents, en présentiel et en visioconférence.

Les échanges ont été constructifs et les informations concernant les subventions et l'ANS ont été très appréciées.

Groupe de travail n°3 sur les règles budgétaires

Deux réunions ont eu lieu, une dernière est prévue le 30 avril 2025.

40^{ème} anniversaire du CODEP01

La date a été fixée au 26 avril 2026, nous sommes à la recherche d'un lieu.

Patricia FRANCO a eu des devis des mairies de Nantua et de Port pour 2 000 € toutes les deux : le prix est trop élevé.

Sylvie BOULLY a demandé un devis à la mairie de Saint-Denis-lès-Bourg : le prix est de 800 €, mais la salle n'est pas disponible pour le 26 avril.

Les travaux de recherche de salle se poursuivent : stade Verchère (Cynthia GUYENNOT), AGLCA (Cynthia GUYENNOT), auberge du lac Genin (Carlos ANTUNES), Villars-les-Dombes (Sylvie BOULLY), Saint-Rémy (Sylvie BOULLY), Bellegarde (Gérald BOUSSARD)... Il faut avoir les devis pour la prochaine réunion afin de prendre une décision à ce moment-là.

Critères de recherche : 200 places, gradins, buvette, cuisine...

Les systèmes de sonorisation et de projection seront fournis par AURA.

Carlos ANTUNES prend en charge l'organisation du groupe de travail. Un sous-groupe WhatsApp sera créé.

Dossiers ANS

Les dossiers étaient à déposer entre le 24 mars et le 13 avril 2025.

Pour le CODEP01, la demande a été travaillée par Sylvie BOULLY et Rayen CHAPPAZ, avec 5 dossiers :

- Former des cadres handisub
- Promouvoir la nage en eaux vives et rajeunir de la fédération
- Promouvoir des actions écoresponsables
- Favoriser l'engagement des femmes aux instances dirigeantes
- Rendre plus attractives les activités du CODEP01 et rajeunir la fédération

La demande a été déposée le 11 avril 2025.

Au niveau des clubs du département, il n'y a eu que deux demandes de subvention, par le CS Bellegarde et Bourg Plongée.

Les demandes sont en cours d'étude.

6.2 Stratégie : commande vestimentaire CODEP01

Sujet reporté.

6.3 Fonctionnement : gestion financière, actions réalisées, situation financière, compte de résultat, budget prévisionnel 2024-2025

Le compte est à 12 411,35 €.

Nous avons reçu les acomptes pour les formations de la commission bio-environnement. Quelques chèques sont en attente d'encaissement à la suite de la journée pédagogique initiateur et MF1.

Au niveau des dépenses, il y a eu essentiellement le passage à VPdive premium et des frais liés aux actions de formation ANTEOR, RIFAP, bio... et la rencontre des présidents.

Le budget prévisionnel 2024-2025 sera repris rapidement et les dernières écritures reprises afin de présenter un compte de résultat et un bilan prévisionnel lors de la prochaine réunion.

6.4 Arbitrage

6.4.1 Nouveaux présidents de commissions

Sujet reporté.

6.4.2 Validation des projets d'activités CODEP01 et commissions, demandes de subventions AURA et ANS

Présentation des fiches action n2025 – 2026.

Pour rappel, les dépenses « convivialité » ne seront remboursées qu'à hauteur de ce qui est indiqué dans les fiches action. Aucun dépassement ne sera toléré.

Journée écocitoyenne

Le 13 septembre 2025.

100 personnes attendues.

Conférences lors de la journée des 40 ans du CODEP01

Le 26 avril 2026.

200 personnes attendues.

Résolution n°1 : Faire payer une participation pour le repas des 40 ans du CODEP

- Participation à hauteur de 10 € par personne

CONTRE	ABSTENTION	POUR
1 (Sylvie)	3 (Elise)	6

Natur'Ain Sports

Le 14 septembre 2025.

20 bénévoles attendus pour 80 baptêmes.

Séminaire de formation pour les présidents des clubs

Le 20 avril 2026.

20 personnes attendues.

Formation bio à Callelonge

8 et 9 novembre 2025.

La fiche sera adaptée avec les derniers devis reçus par le club d'accueil.

Conférence de Vincent MARAN

Le 16 janvier 2026, sur la reproduction des espèces.

Participation prévue de 3 € : des membres proposent un prix à 5 €.

Résolution n°2 : Faire payer une participation de 3 € pour le repas des 40 ans du CODEP

CONTRE	ABSTENTION	POUR
6	1	3

Résolution n°3 : Faire payer une participation de 5 € pour le repas des 40 ans du CODEP

CONTRE	ABSTENTION	POUR
2	2	6

Le prix de la participation à la conférence de Vincent MARAN sera donc de 5 €.

Formation théorique bio

Au premier trimestre 2026, à l'OMS de Bourg-en-Bresse.

Formation bio à l'étang de Thau

Les 3 et 4 mai 2026.

Formation bio à La Ciotat

Du 23 au 25 mai 2026.

Formation bio à Charpignat

Le 5 juillet 2026.

Formation bio à Callelongue

Les 14 et 15 novembre 2026.

Stage initial initiateur

Les 27 et 28 septembre 2025 à Oyonnax.

16 stagiaires prévus.

30 € de participation.

Stage initial MF1

5 jours, fin novembre et début décembre.

12 stagiaires prévus, au minimum 8 pour maintenir l'action.

Journées pédagogiques

Les 22 mars et 31 mai 2026 à Trévoux.

Stagiaires initiateurs (12) et MF1 (6).

Participation de 10 €.

Examen initiateur

Le 27 juin 2026 à Oyonnax.

Participation de 50 €, dont les 16 € de carte de brevet.

Formation théorique GP

8 cours théoriques prévus les samedis à Oyonnax.

Un minimum de 8 stagiaires est requis.

Participation de 24 €.

Formation pratique GP + capitalisation MF1

Le 6 juin 2026 au lac du Bourget.

La formation sera assurée par les clubs et un week-end de calage sera prévu avant l'examen. Le calage et l'examen seront en lac.

Il sera rappelé aux clubs que la formation des GP doit être polyvalente : lac et mer.

Examen GP + capitalisation MF1

Les 4, 5 et 6 juillet 2026 au lac du Bourget.

Participation de 340 €.

Colloque pédagogique des encadrants

Le 25 janvier 2026 à Bellegarde.

Entre 50 et 80 personnes prévues.

Participation de 10 €.

Formation ANTEOR

Le 1^{er} mars 2026 à Bourg-en-Bresse.

Formation PSC

Le 19 octobre 2025 à Bourg-en-Bresse.

Formation EH1

Les 19, 25 et 26 octobre 2025 à Oyonnax.

Participation de 40 €.

Séminaire cadres handisub

Le 12 avril 2026 à Oyonnax.
10 encadrants attendus.
Participation de 10 €.

Formation TIV

Les 7 et 8 février 2026.
Initiale, recyclage et réactivation.

Baptême plongée souterraine

Le 7 septembre 2025 à Fontaine Noire de Cize.
4 baptêmes prévus.
Participation de 20 €.

Accompagnement des PS1

Le 14 juin et le 5 juillet 2026 à la source de Groin.
4 personnes prévues.
Participation de 20 €.

Baptêmes NEV jeunes

Les 20 juin 2026 et 22 août à Sault Brenaz.
10 personnes prévues.
Participation de 30 €.

Formation photo-vidéo

En avril 2025 à Nantua.
10 participants prévus.
Participation de 39 €.

Formation FB1

4 stagiaires maximum.
12 séances théoriques + 2 stages pratiques à Thau et La Ciotat.
Participation de 20 €.

Séminaire cadres bio

Le 1^{er} mai 2025 à l'étang de Thau, en amont de la formation pratique
6 participants prévus (4 FB1 et 2 stagiaires FB1).
Participation de 50 €.

Au total, 40 actions seront portées par le CODEP01 pour la saison 2025-2026.

6.5 Questions diverses

Deux présidents de commission seront soumis au vote lors de la prochaine assemblée générale du 12 octobre 2025 :

- Élise DESPREZ-POCHON en remplacement de Magali DREYER, démissionnaire, pour la commission bio-environnement.
- Tanguy BREDDY pour la commission nage en eaux vives.

En attendant leur élection, ils sont cooptés par le Comité Directeur.

Le bilan des commissions sera à rendre à Sylvie BOULLY et Rayen CHAPPAZ au mois d'août.

Pour l'assemblée générale du 12 octobre 2025, le CS Bellegarde devrait pouvoir proposer une salle gratuite. Gérald BOUSSARD aura la confirmation demain.

Fin de la réunion à 22h32

Prochaine réunion : le 19 mai 2025 à 19h.

La présidente
pain Sylvie BOULLY



La secrétaire
Rayen CHAPPAZ

